

ACCUEIL INSTITUTIONNEL DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES

Rentrée scolaire 2026-2027

Benoît DELAUNAY

Recteur de la région Provence-Alpes-Côte d'azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des Universités

Éric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

Faculté de Droit et de Science Politique
Marseille Centre – Site Canebière
Mercredi 26 août 2026

Sommaire

1. Accueil des stagiaires lauréats

- a. Répartition par département et par degré
- b. Les stagiaires Psy-EN
- c. Posture attendue-Déontologie-Prise de fonction en responsabilité
- d. Droits des agents publics
- e. Devoirs des agents publics

2. L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation nationale (INSPE) de l'académie d'Aix-Marseille

Présentation de l'INSPE et de son rôle dans la formation statutaire

3. Présentation de l'académie d'Aix-Marseille

- a. L'organisation administrative de l'académie
- b. L'organisation territoriale infra-académique
- c. Le projet académique 2026-2030

4. Les directions des services départementaux de l'éducation nationale

- a. DSDEN 13
- b. DSDEN 84
- c. DSDEN 04
- d. DSDEN 05

5. L'École académique de la formation continue (EAFC)

- a. Présentation de la formation statutaire
- b. Différents types de stagiaires
- c. Procédure de titularisation de fin d'année statutaire
- d. Positionnement - Accompagnement - Suivi
- e. Plateforme Compas
- f. Ressources pour les stagiaires

1. Accueil des stagiaires lauréats

REPARTITION DES STAGIAIRES LAUREATS SESSION 2026 par département et par degré

	1 ^{er} degré	2 nd degré
04 - Alpes de Haute Provence	29	20
05 - Hautes Alpes	24	4
13 - Bouches du Rhône	436	479
84 - Vaucluse	106	72
Totaux	595	583*
PSY EN	EDA : 15	EDO : 14

* + Stg Agreg ex-certifiés, BOE, Détachés = 644

FSTG affectés à temps complet	FSTG affectés à mi-temps
1D : 281	1D : 316
2D : 275	2D : 300

LES STAGIAIRES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le décret 2017-120 du 01/02/2017 crée le nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale comportant 2 spécialités :

1. Éducation, développement et apprentissages (EDA) pour le 1^{er} degré
2. Éducation, développement et conseil en orientation scolaire (EDO) affectés en CIO et EPLE.

Le référentiel de connaissances et de compétences associé à ce corps est paru dans l'arrêté du 26/04/17 (BO 18 du 04/05/17)

29 stagiaires sont affectés dans l'académie : 15 en EDA, 14 en EDO

Pendant leur année, les stagiaires :

- effectuent un stage en RASED et écoles pour la spécialité EDA, en CIO pour la spécialité EDO
- suivent des enseignements à l'INSPE dans un parcours dédié et au CEFOPEN

Rentrée des Psychologues de l'éducation nationale : Centre de formation des Psy EN

➤ **Mardi 01 septembre 2026 à 10h**

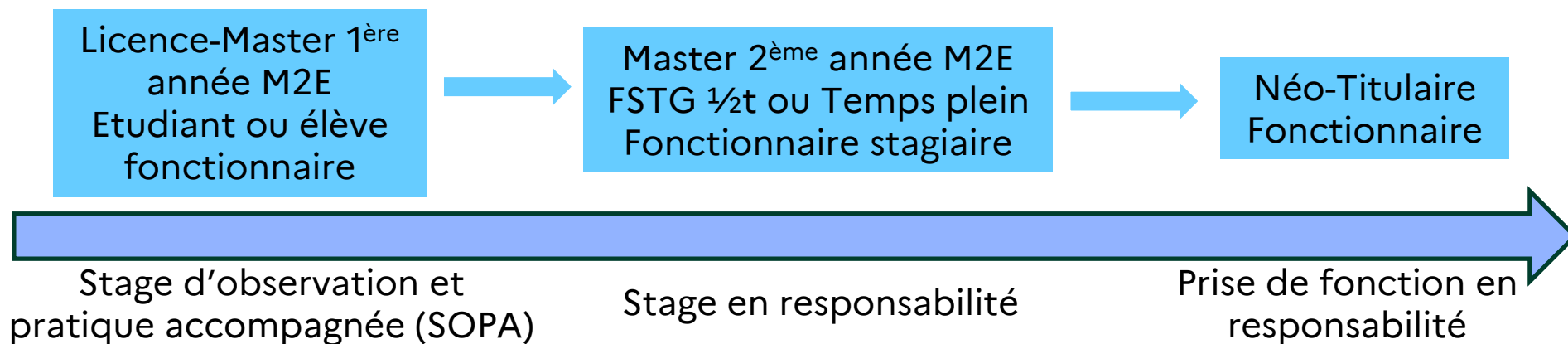
Salle C -223 Bâtiment Egger (2^{ème} étage) - AMU - 29 avenue Robert Schuman (Aix-en-Provence)

POSTURE ATTENDUE - DÉONTOLOGIE – PRISE DE FONCTION EN RESPONSABILITÉ

Fonctionnaires stagiaires lauréats de concours : placés en situation de responsabilité (soit à 1/2 temps soit à temps plein)

Progressivité dans la prise de responsabilité devant élèves

- **Titulaire d'un M1 MEEF (SOPA en n-1) Mi-temps**
- **Titulaire d'un M1 Disciplinaire (ComAcad si expérience significative)**
- **Titulaire d'un M2 disciplinaire Mi-temps**
- **Titulaire d'un Master MEEF** - fonctionnaires stagiaires placés en stage à temps complet en responsabilité.



ETRE UN AGENT PUBLIC

Les principaux droits des agents publics

- La liberté d'expression : la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées
- Le droit syndical : créer des organisations syndicales, adhérer ou exercer des mandats au sein des organisations représentatives des personnels
- La protection contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes et le harcèlement sexuel et moral
- Le droit de grève
- Le droit de retrait : se retirer d'une situation de travail où il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé.
- droit à la formation professionnelle tout au long de la vie
- droit à la protection fonctionnelle : si victime d'une agression ou si la responsabilité civile ou pénale est mise en cause dans le cadre de l'exercice des fonctions

Les principaux devoirs des agents publics

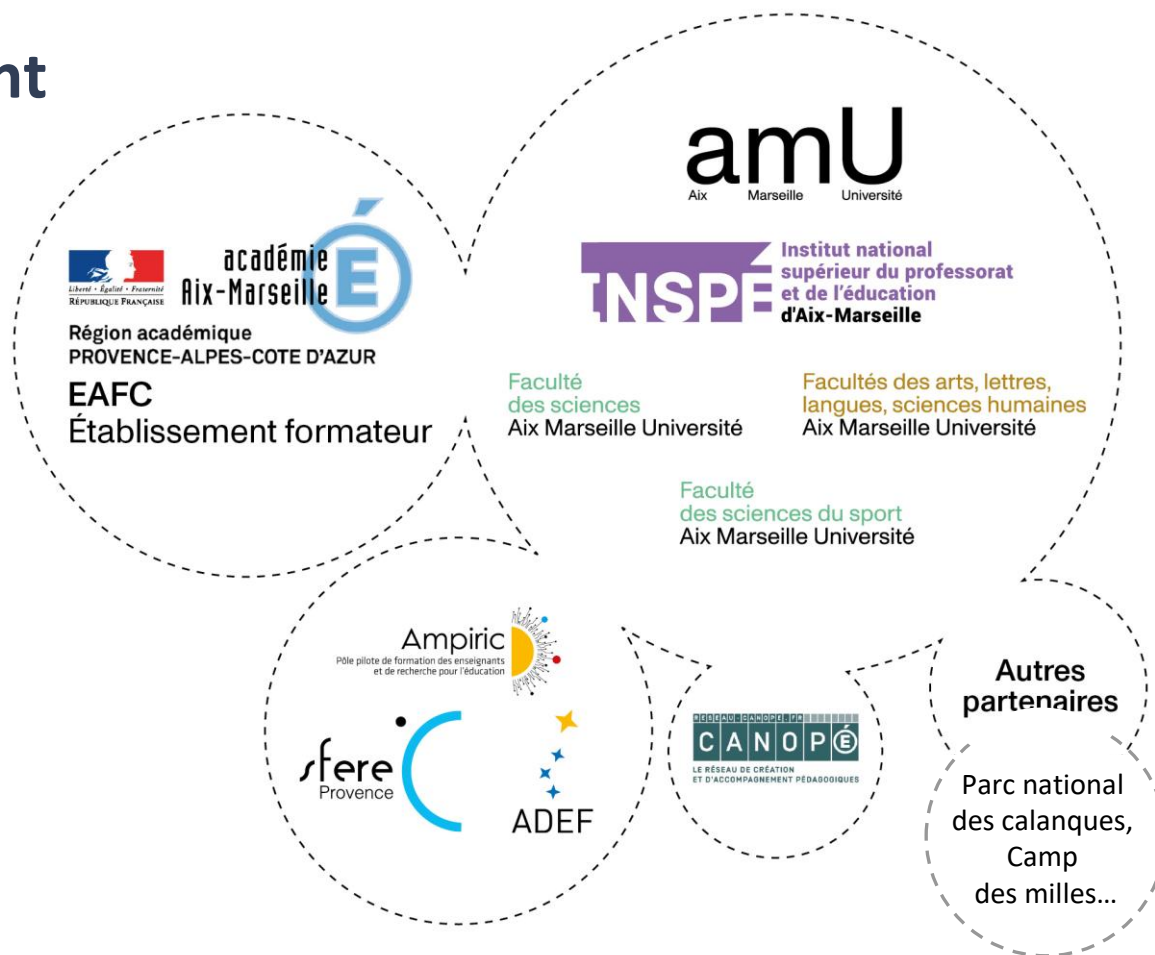
- Le respect des principes de neutralité et de laïcité : ne pas manifester d'opinions religieuses
- Le devoir de réserve : de faire preuve de modération dans l'expression de ses opinions, notamment politiques
- Le devoir d'obéissance à l'égard de la hiérarchie : se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf si l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public.
- Les devoirs de dignité (ne pas porter atteinte à son administration), d'impartialité (d'éviter tout préjugé d'ordre personnel et d'adopter une attitude impartiale dans ses fonctions) et de probité (d'exercer ses fonctions de manière désintéressée et de ne pas utiliser ses fonctions pour en tirer un profit personnel)
- L'obligation de discrétion et de secret professionnels pour assurer le bon fonctionnement du service
- L'obligation de se consacrer à son emploi

2. L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education d'Aix- Marseille (INSPE)

Pascale BRANDT-POMARES, Directrice

Contexte et environnement

L'**Inspé d'Aix-Marseille** est une composante d'**Aix-Marseille Université** qui propose une formation universitaire et professionnelle aux métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation en lien avec ses partenaires.



Ancrage territorial

Près de **2500 étudiants** répartis sur
4 sites, un même diplôme,
une **même exigence de qualité**.

Professorat des écoles



Avignon

Professorat des écoles



Digne-les-Bains

Professorat des écoles
2nd degré

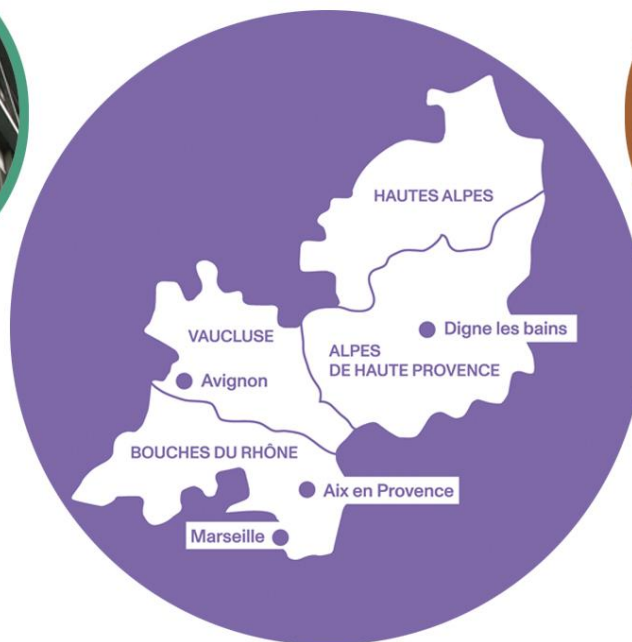


Marseille
Saint Jérôme

Professorat des écoles
2nd degré
CPE



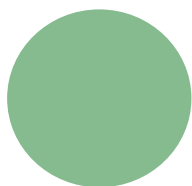
Aix-en-Provence
Jules Isaac



Une équipe de Direction



Directrice de l'Inspé
Pascale BRANDT-POMARES



Directrice administrative
Caroline GAREAU

4 Directeurs adjoints



Patrice BONNET
Formation



Laurence ESPINASSY
*Relations recherche,
formation, terrain*

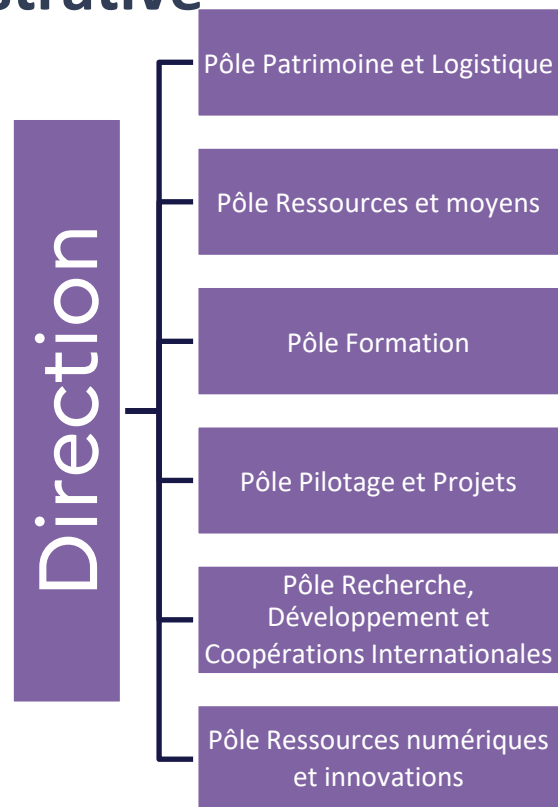


Jérémie CASTERA
*Recherche et
coopérations internationales*



Patrice LAISNEY
*Partenariats,
vie étudiante et numérique*

Une organisation administrative



Une offre de formation

formation des fonctionnaires stagiaires

Réforme

Licence Professorat des
Ecoles
LPE

Master Métiers de
l'enseignement, de l'éducation
et de la formation
MEEF

Master Enseignement et
Education
M2E

- Professorat des écoles
- Professorat du Second degré
- Conseiller Principal d'Education

Master Métiers de l'enseignement,
de l'éducation et de la formation
MEEF

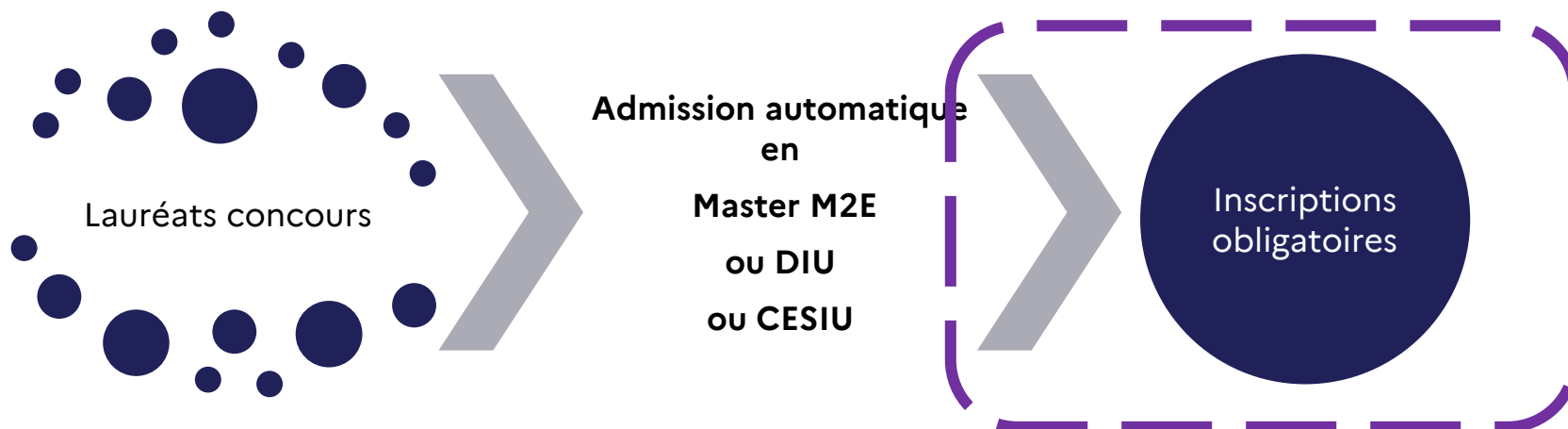
- Pratiques et Ingénierie de la formation

DIU formation mi-temps
CESIU formation temps
plein

- Professorat des écoles
- Professorat du Second degré
- Conseiller Principal d'Education

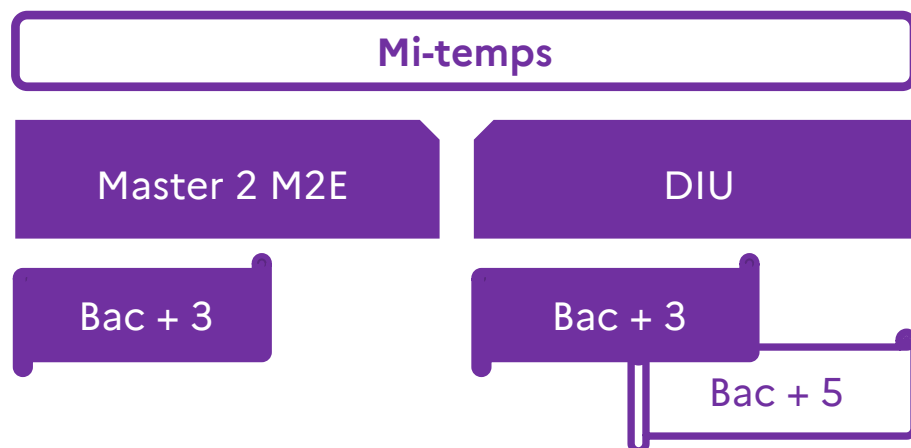
Modules de formation continuée et continue des enseignants
titulaires

Accès à la formation



Fonctionnaires stagiaires : la richesse de parcours variés

Année de stage



☐ Master 1 MEEF

☐ Master 2

☐ Expérience
professionnelle

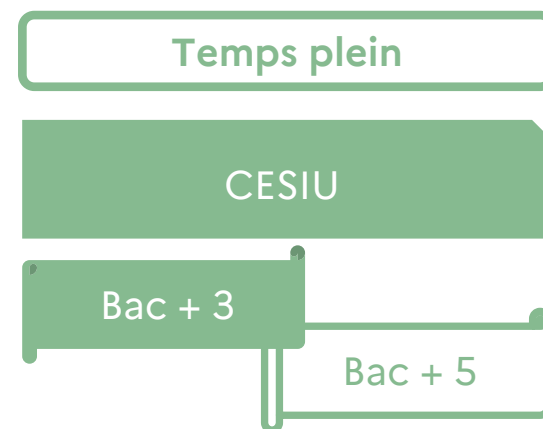
☐ Dispense de diplôme

Rythme
en établissement

Diplôme Inspé

Lauréats

Diplômes
et parcours initiaux



☐ Master 2 MEEF

☐ Expérience professionnelle



Titularisation

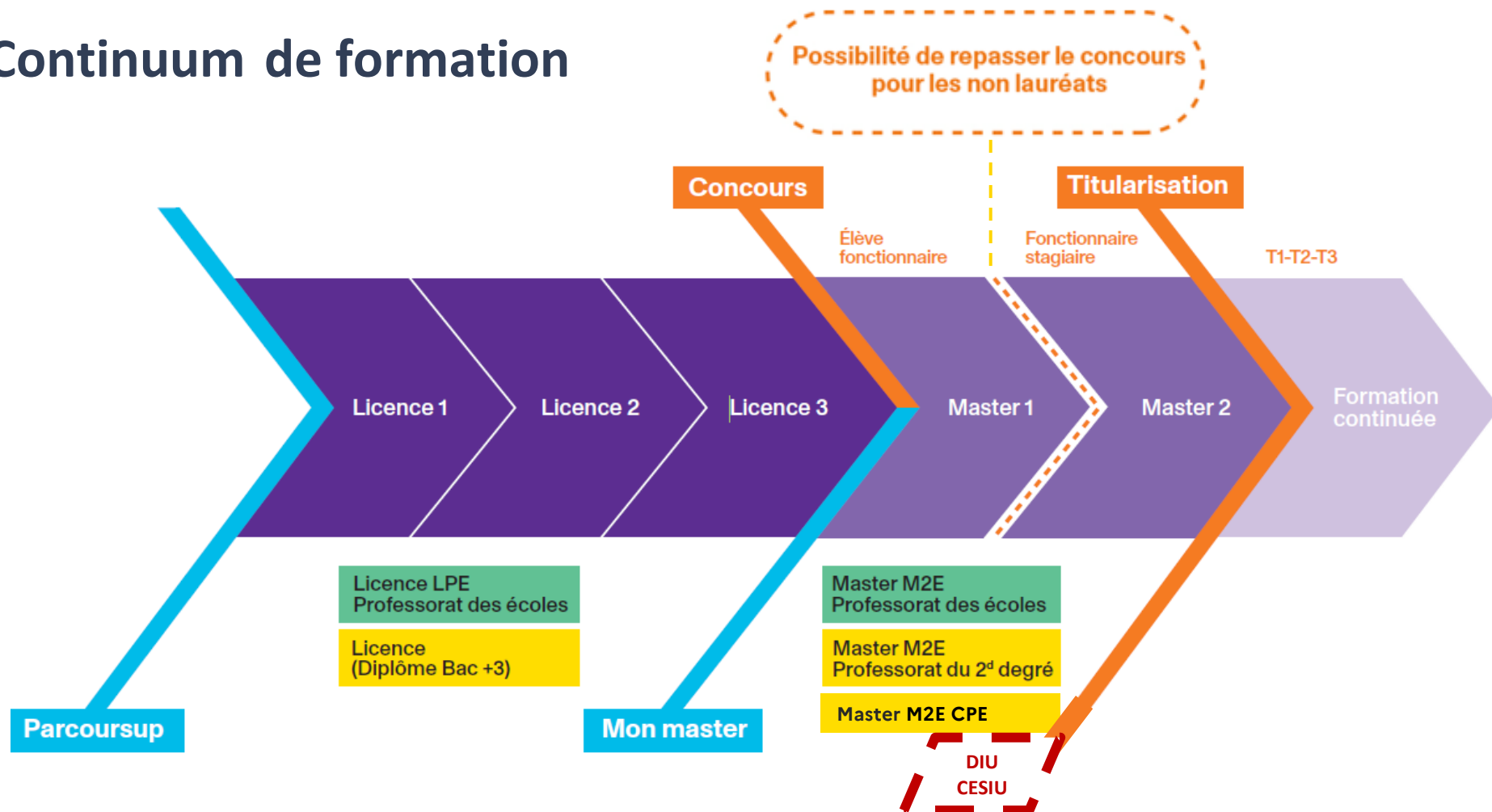
La titularisation intervient

- pour les masters en M2 M2E après l'obtention du master et la validation de l'année de stage sauf insuffisance manifeste
- pour les CESIU DIU, après la validation de l'année de stage sauf insuffisance manifeste.

Précisions communiquées par le Ministère d'ici mi-septembre 2026 (*cf Note relative à certaines dispositions réglementaires applicables aux lauréats des concours de recrutements des enseignants et des personnels d'éducation, du Ministère, juillet 2026*)



Continuum de formation



Un continuum d'attentes sur 5 ans de formation initiale



Attendus à l'entrée en master

Maîtriser les savoirs académiques attendus au concours et appréhender les enjeux de l'enseignement

Attendus en fin de master

Mobiliser les savoirs académiques et les compétences professionnelles pour enseigner et agir de façon autonome dans la plupart des situations, en **s'intégrant** dans un collectif.

Axes de développement

Fin T3: Exercer les compétences professionnelles en répondant aux besoins de tous les élèves et en **s'engageant** dans un collectif de travail.

Développement professionnel



Une approche pédagogique par compétences pour un accompagnement adapté à chaque fonctionnaire stagiaire

- Des **compétences métiers**
- Pas de notes, mais des **niveaux de maîtrise**
- Validation des **compétences** tout au long du cursus
- Développement professionnel tout au long de la vie
 - Développer les compétences **professionnelles** en formation initiale et continue en référence aux dernières avancées de la recherche
 - Favoriser les **innovations pédagogiques** : approche par compétences, démarches de projet, TD de terrain
 - Promouvoir **le travail en équipes** pluridisciplinaires, pluri-catégorielles et pluri-institutionnelles
 - Soutenir les **valeurs communes** relatives à l'éducation et de la formation
 - Renforcer les **collaborations et interactions** entre étudiants et entre tous les acteurs en intégrant les étudiants dans des projets collectifs
 - Organiser le mémoire pour structurer le développement des pratiques avec l'appui **de la recherche**



Le master M2E prépare spécifiquement aux métiers du professorat et de CPE

Le Master M2E forme en 2 ans les lauréats des concours de recrutement désormais positionnés en fin de licence.

L'Inspé d'Aix-Marseille propose également l'ensemble des parcours du master M2E **aux étudiants non lauréats** de concours souhaitant se former aux métiers de l'enseignement et de l'éducation et/ou être accompagnés dans la préparation ou repréparation des concours.

Ce diplôme national de master vise une appropriation approfondie des savoirs disciplinaires et des gestes professionnels dans un environnement scientifique et universitaire :

- enseignements académiques, disciplinaires et scientifiques
- collaboration étroite avec le rectorat et les professionnels de terrain
- accompagnement pour comprendre et construire la posture d'enseignant
- alternance progressive d'entrée dans le métier par des stages d'observation et de pratique accompagnée en M1, puis par une mise en responsabilité à mi-temps en M2.



Professionnalisation

Sur le terrain

La formation s'articule autour de stages progressifs (en M2E Observation et de Pratique Accompagnée en M1 et stage en responsabilité en M2) :

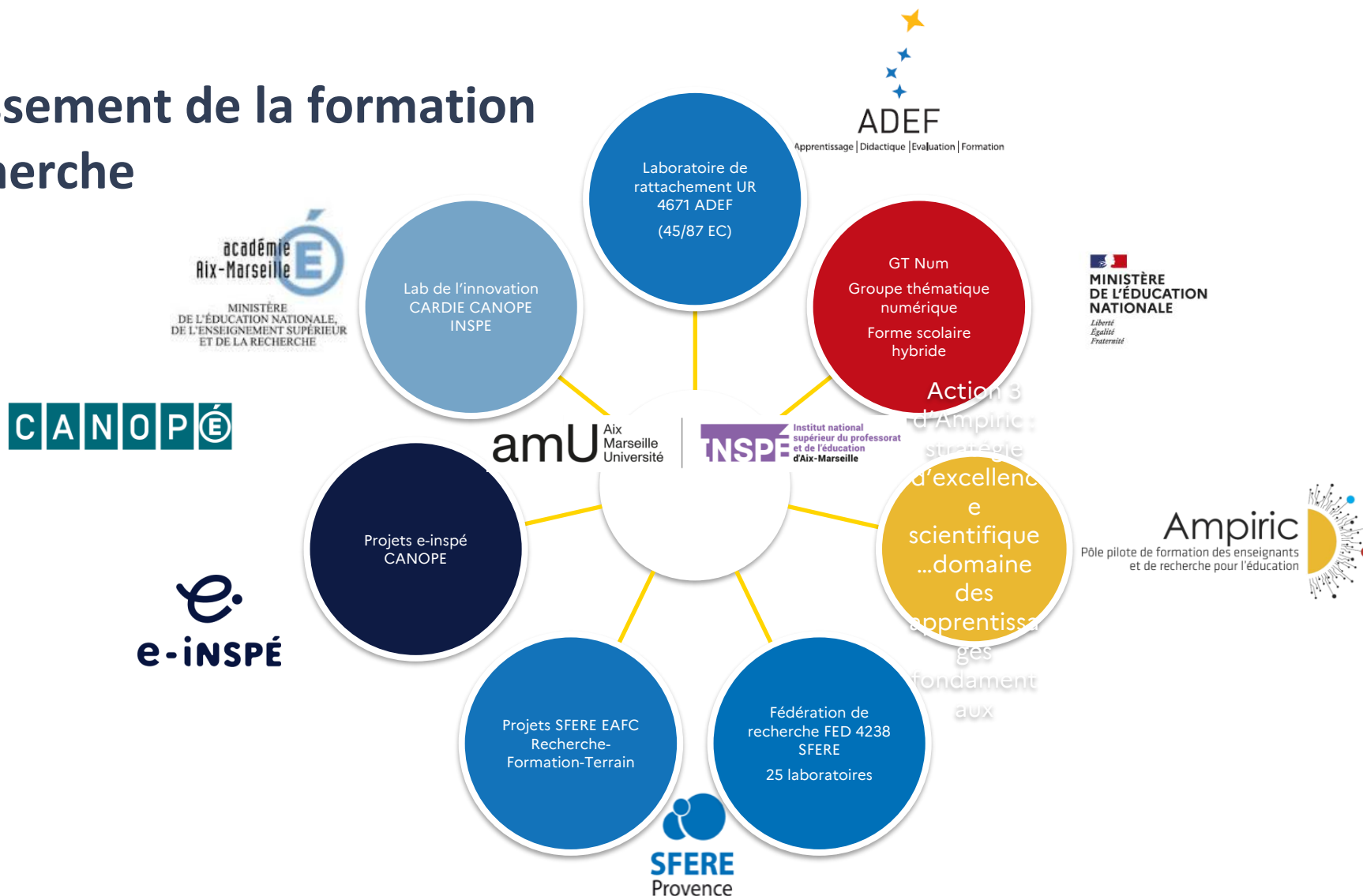
- en établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) dans toute l'académie ; **en partenariat étroit avec le rectorat d'Aix-Marseille et les DSDEN** (Directions des Services Départementaux de l'Éducation nationale) de chaque département ;
- en milieu professionnel, dans des structures socio-éducatives, des associations...
- en laboratoire de recherche en éducation ;
- à l'étranger.

Ouverture à l'international

- Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement du Français à l'Étranger (CAPEFE);
- Stages à l'international;
- Semestres d'étude à l'étranger.



Un adossement de la formation à la recherche



Un master M2E : 3 mentions sur les sites

- **Mention Professorat des écoles** Responsables J.TRETOLA & A.PASQUIER-BERLAND

Sites

Avignon (84)

Jules Isaac Aix-en-Provence (13)

Digne-les-Bains (04)

Saint-Jérôme – Étoile Marseille (13)

- **Mention Second degré** Responsables P. LAISNEY & S. ESCHENAUER

Jules Isaac Aix-en-Provence (13)

Saint-Jérôme – Étoile Marseille (13)

- **Mention Conseiller principal d'éducation** Responsable N.MIKAILOFF

Site Jules Isaac Aix-en-Provence (13)



Parcours du master M2E mention 2 (2e degré)

Interventions d'autres composantes d'amU : **ALLSH**, **Faculté des sciences** et **Faculté des sciences du sport**

Site Jules Isaac Aix-en-Provence (13)

- Allemand
- Anglais
- Arabe
 - Documentation (professeur documentaliste)
 - Économie & gestion (technologique et professionnel)
 - Éducation musicale et chant choral
- Espagnol
- Histoire et géographie
- Italien
- Lettres classiques
- Lettres modernes
- Philosophie
 - Sciences économiques et sociales

Site de Saint-Jérôme - Étoile Marseille (13)

- Arts plastiques
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
 - Biotechnologies (technologique et professionnel)
 - Design & métiers d'art (technologique et professionnel)
- Éducation physique et sportive
 - Sciences industrielles de l'ingénieur
 - Sciences et techniques médico-sociales (technologique et professionnel),
 - Enseignement professionnel en Génie (industriel, etc.),
 - Enseignement professionnel en Langues vivantes-lettres,
 - Enseignement professionnel en Lettres-histoire et géographie
- Enseignement professionnel en Mathématiques-physique chimie
 - Métiers du lycée professionnel.

Parcours de DIU (alternance mi-temps) et CESIU (temps plein)

- **Mention 1 Parcours Professorat des écoles Responsables P. BONNET**

Sites Jules Isaac Aix-en-Provence (13), Saint-Jérôme – Étoile Marseille (13), Avignon (84) et Digne-les-Bains (04)

- **Mention 2 Parcours Second degré Responsables P. BONNET**

- ✓ Parcours du site Jules Isaac Aix-en-Provence (13) :

Allemand, Anglais, Arabe, Documentation (professeur documentaliste), Économie & gestion (technologique et professionnel), Éducation musicale et chant choral, Éducation physique et sportive, Espagnol, Histoire et géographie, Italien, Lettres classiques, Lettres modernes, Philosophie, Sciences économiques et sociales.

- ✓ Parcours du site Saint-Jérôme – Étoile Marseille (13) :

Arts plastiques, Mathématiques, Numérique et sciences informatiques, Physique chimie, Sciences de la vie et de la Terre, Biotechnologies (technologique et professionnel), Design & métiers d'art (technologique et professionnel), Sciences industrielles de l'ingénieur, Sciences et techniques médico-sociales (technologique et professionnel), enseignement professionnel en Génie (industriel, etc.), enseignement professionnel en Langues vivantes-lettres, enseignement professionnel en Lettres-histoire et géographie, enseignement Professionnel en Mathématiques-physique chimie, et métiers du lycée professionnel.

- **Mention 3 parcours Conseiller principal d'éducation Responsable P. BONNET**

- ✓ Site Jules Isaac Aix-en-Provence (13)



Où trouver l'information ?

● Infos

Facebook @inspeamu – LinkedIn Inspé d'Aix-Marseille / Version 2026

Contact Inspé



Web Inspé



Web Devenir enseignant



3. Présentation de l'académie d'Aix-Marseille

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ACADEMIE



Bruno MARTIN

Le Secrétaire Général
de l'académie d'Aix-
Marseille



Benoît DELAUNAY

Le Recteur de la Région Provence-Alpes-Côte
d'Azur, Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des Universités



Anne ACLOQUE

La Directrice des
Relations et des
Ressources Humaines

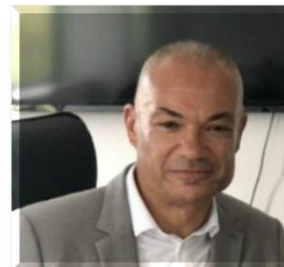
Un inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux dans chacun des quatre départements



Véronique BLUA
Alpes-de-Haute-Provence



Jean-Yves BESSOL
Bouches-du-Rhône



Philippe KOSZYK
Vaucluse



Mathieu SIEYE
Hautes-Alpes

ORGANISATION TERRITORIALE INFRA-ACADÉMIQUE

L'académie d'Aix-Marseille est organisée en 21 réseaux d'écoles, collèges et lycées



Les 21 réseaux de l'académie d'Aix-Marseille				
Nom du réseau	Nombre d'écoles	Nombre de collèges	Nombre de lycées	Total (écoles + collèges + lycées)
Bléone-Durance	65	9	5	79
Giono	49	9	4	62
Porte des Alpes	85	10	6	101
Les Écrins	48	5	3	56
Haut Vaucluse	43	8	5	56
Ventoux	59	8	3	70
Avignon	60	13	9	82
Le Luberon	63	10	4	77
Camargue	48	9	5	62
Salon	37	9	2	48
La Crau	35	9	5	49
La Nerthe	54	12	5	71
La Côte Bleue	30	8	5	43
Sainte-Victoire	116	25	7	148
Le Garlaban	42	10	4	56
Marseille Madrague	33	8	6	47
Marseille Étoile	44	9	4	57
Marseille Collines	25	6	3	34
Marseille Vieux Port	62	18	6	86
Marseille Huveaune	37	8	6	51
Marseille Calanques	41	8	7	56
Total	1 076	211	104	1 391

PROJET ACADÉMIQUE 2026-2030

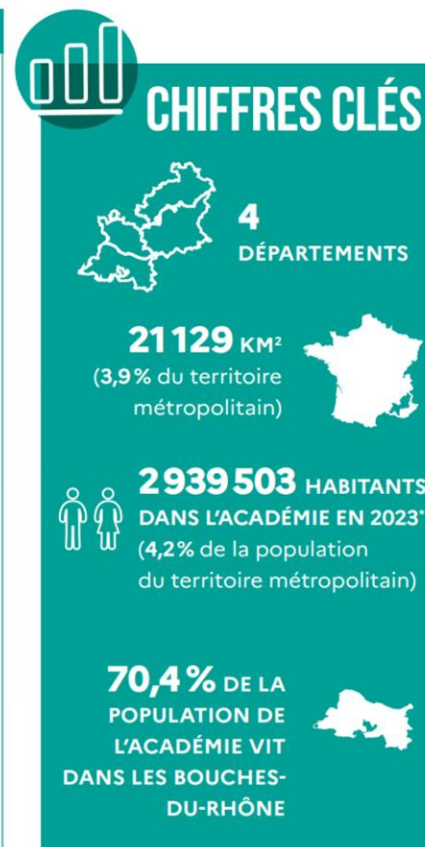
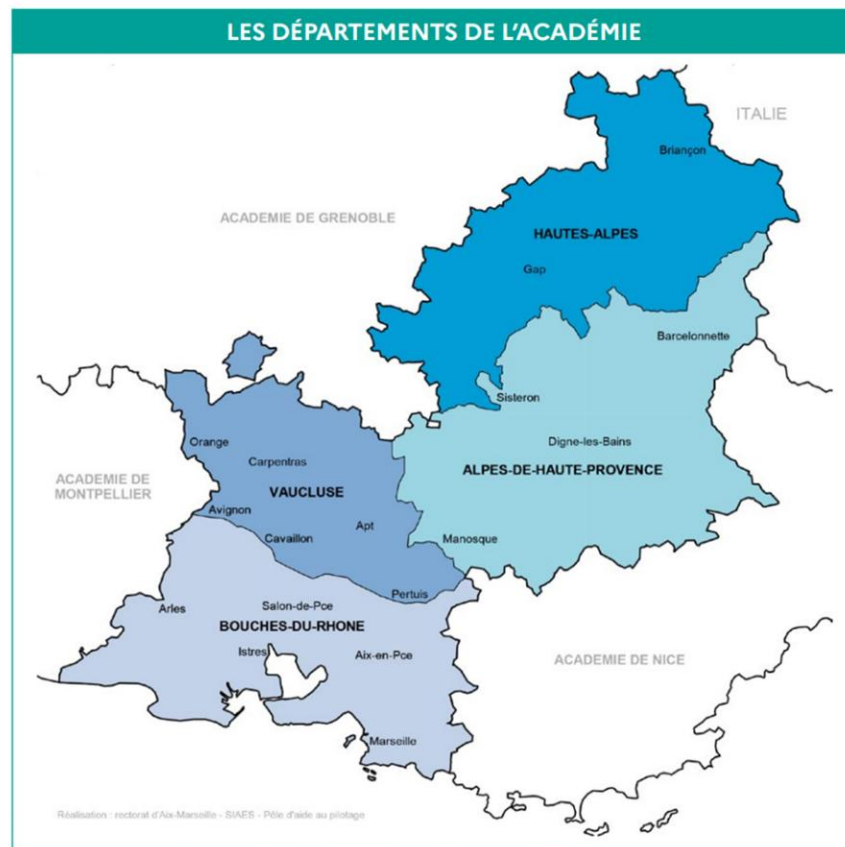


Le projet académique d'Aix-Marseille recherche la meilleure adéquation entre les problématiques identifiées dans les projets de réseaux académiques et les politiques et orientations nationales. Il structure et explicite les priorités de la politique éducative portée par l'académie d'Aix-Marseille.

3 axes rassemblent les domaines prioritaires de l'action de l'académie :

- Le continuum pédagogique au service de la cohérence éducative.
- Le bien-être de chacun pour favoriser la cohésion et l'engagement de tous.
- L'ambition, l'ouverture et l'innovation, leviers de la réussite pour tous.

4 DÉPARTEMENTS DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE



ESTEREL : porte d'entrée des informations interne



ESTEREL

Plateforme Intranet Académique



ESTEREL

Plateforme Intranet Académique

ESTEREL : porte d'entrée des informations internes

- L'intranet académique « Esterel publications » concentre les informations internes :
 - Les circulaires des services, publiées chaque vendredi dans le Bulletin académique.
 - Les informations des services à destination de tous les personnels de l'académie, publiées en continu.
- Les applications informatiques du quotidien
 - La messagerie académique.
 - L'annuaire « Contact » pour joindre les personnels du rectorat.
 - La plateforme de signalement « Verdon » en cas de problème informatique.
 - BBB pour la visio, Filesender pour l'envoi sécurisé de fichiers...



4. Les Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

IA-DASEN Jean-Yves BESSOL

quatre caractéristiques fortes

- 1. une situation sociale complexe**
- 2. un réseau scolaire de taille conséquente, aux contextes d'exercice très variés**
- 3. une performance scolaire qui doit être consolidée**
- 4. une opération expérimentale d'envergure nationale : *Marseille en Grand***

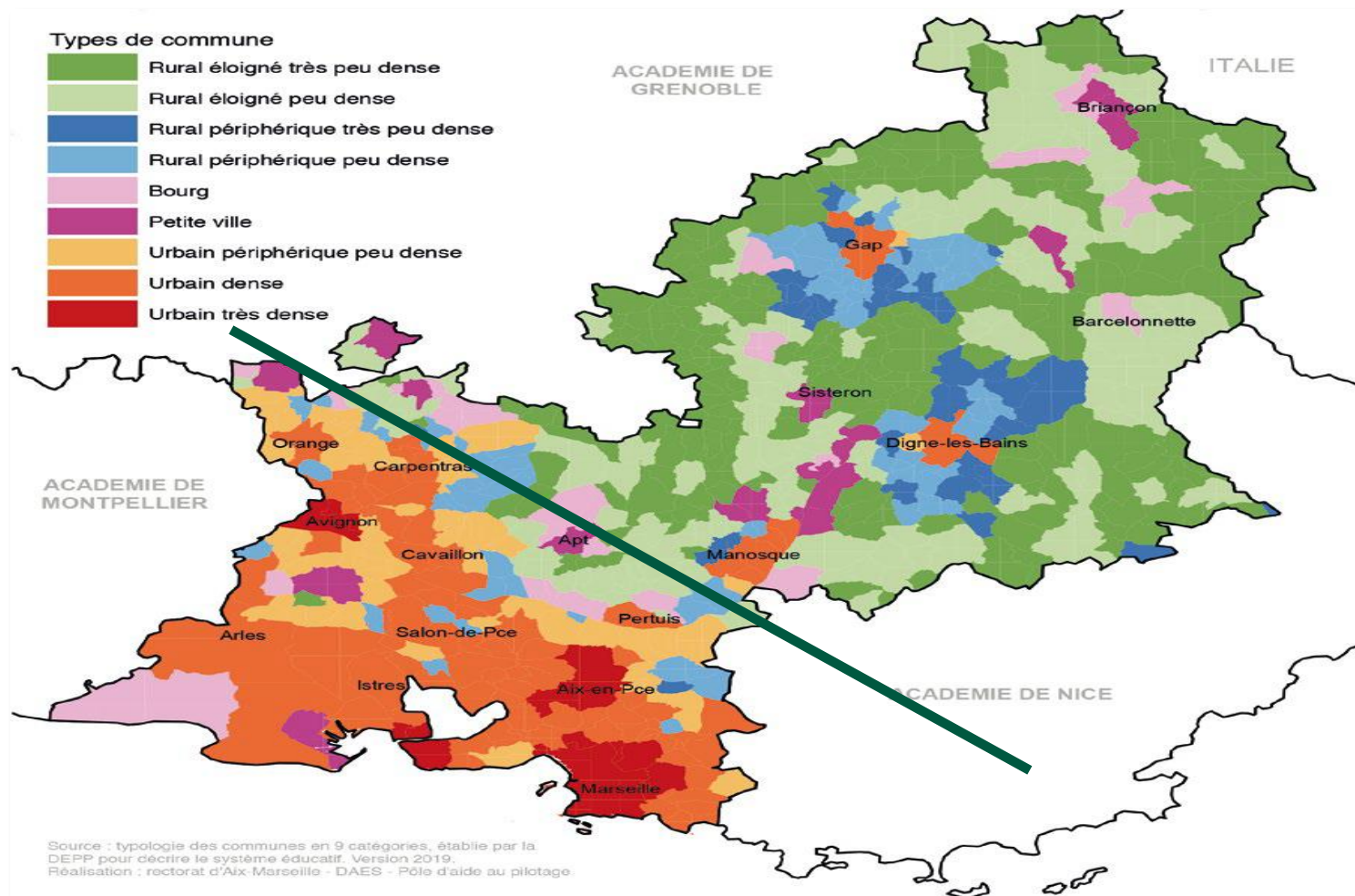


ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

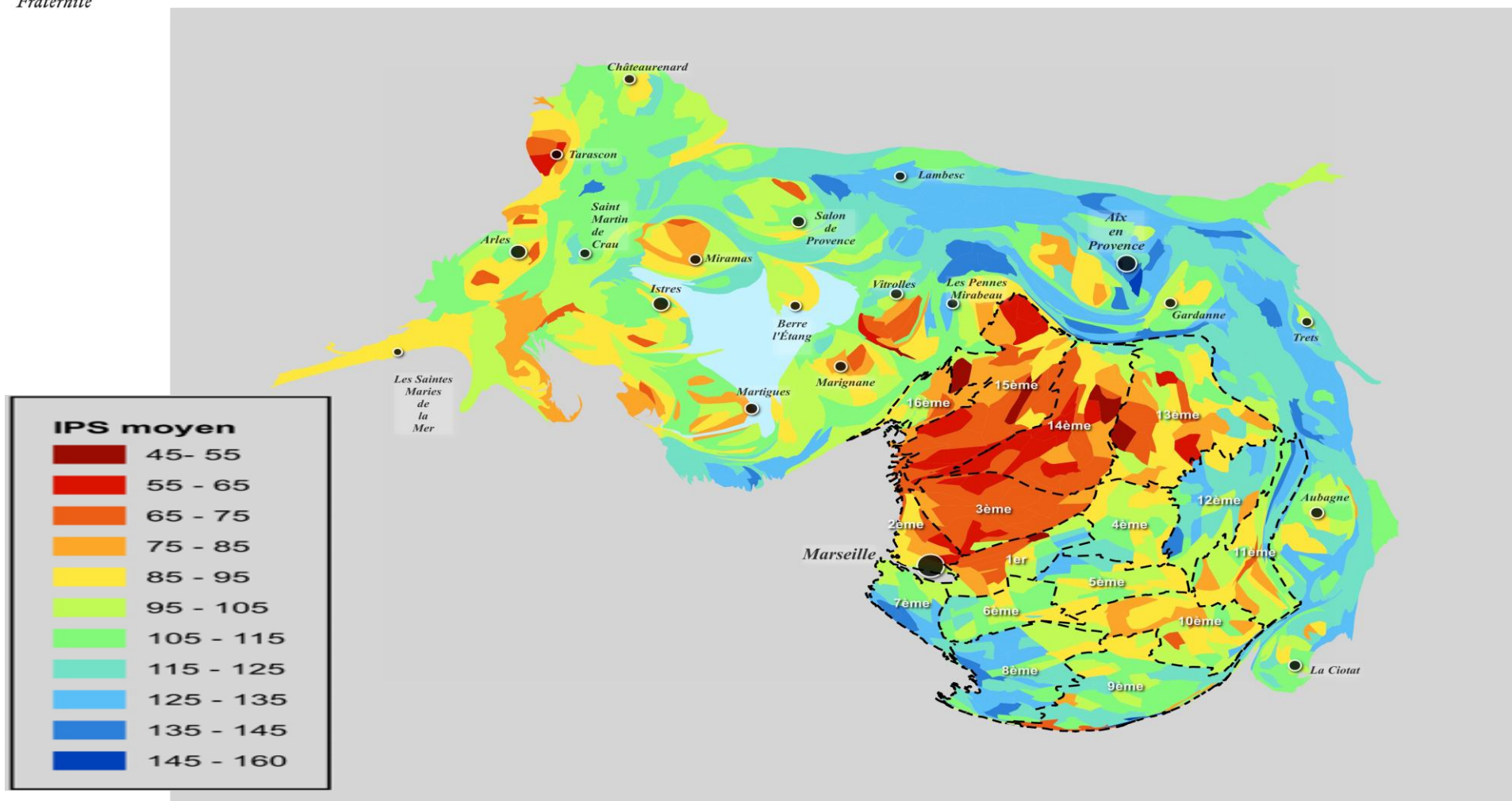
*Liberté
Égalité
Fraternité*

amU Aix
Marseille
Université

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
d'Aix-Marseille



poids et coloration sociale



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Vaucluse

IA-DASEN Philippe KOSZYK

102 975 élèves

- ❖ 55 062 élèves 1^{er} degré (48 915 public – 6 147 privé)
dont 9 624 en éducation prioritaire
- ❖ 47 913 élèves 2nd degré (37 117 public – 10 796 privé)
dont 7 108 collégiens en éducation prioritaire

Scolarisés dans :

- 355 écoles
- 41 collèges
- 13 lycées
- 7 lycées professionnels
- 10 circonscriptions du 1^{er} degré
- 1 IEN ASH – 1 IEN IEF – 1 IEN préélémentaire et éducation prioritaire

Un département aux forts contrastes :

- ❖ Terres de culture et de festivals
- ❖ Juxtaposition de problématiques urbaines fortes, de territoires de grande ruralité, de zones montagnes
- ❖ Populations favorisées dans certains territoires (Luberon...) mais aussi grande précarité (5^{ème} département le plus pauvre de France)
- ❖ 5 REP et 6 REP+ / 2 cités éducatives (2 autres en construction)
- ❖ 4 réseaux d'écoles et établissement et 1 partagé avec les bouches du Rhône

Des enjeux forts pour l'École :

S'inscrire dans une démarche partenariale la plus large possible afin de ne pas être seul pour répondre aux besoins de la jeunesse.

S'autoriser l'innovation pour s'adapter aux circonstances locales.

Veiller à la maîtrise du vocabulaire, source de discrimination

Une stratégie pour y parvenir :

- ❖ Un conseil pédagogique
- ❖ Un observatoire des réussites
- ❖ Lien avec la recherche et Ampiric
- ❖ Exploitation des tests d'évaluation

La feuille de route départementale dans le contexte national et académique

Éducation
artistique et
culturelle

Egalité
filles
garçons

Mesures
alternatives

Valeurs de la
République

Les savoirs
fondamentaux

Culture
provençale

Co-
éducation
parentalité

Innovation
Pas de
côté

Partenariats

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence

IA-DASEN Véronique BLUA



5 % des effectifs de l'Académie Aix-Marseille

- 3 réseaux académiques pour le travail en inter-degrés : Bléone-Durance, Giono et Porte des Alpes ;
- 6 territoires singuliers : la vallée de l'Ubaye, le Sisteronais-Buëch, la Haute-Provence, le Verdon, le pays Dignois et les grandes Alpes ;
- 5 circonscriptions (4 circonscriptions territorialisées du 1er degré et une circonscription ASH qui couvre le département) ;
- 3 sous-préfectures et **198** communes.

ÉLÈVES

26 303

écoliers, collégiens,
et lycéens

13 405 élèves du premier degré, dont :
12 719 publics et 686 privés

12 898 élèves du second degré, dont :
7 710 collégiens
7 042 (public)
668 (privé)
5 188 lycéens
5 157 (public)
3 530 lycéens généraux et
technologiques
1 445 lycéens professionnels
151 « post bac »
31 (privé)

PREMIER DEGRÉ

19,66 nombre
moyen d'élèves
par classe (E/C)
6,58 nombre moyen
de postes pour 100
élèves (P/E)

SECOND DEGRÉ

23,40 nombre
moyen d'élèves
par division (E/D)
1,34 nombre moyen
d'heures par élève
(H/E)

Indicateurs

écoles et collèges publics

ÉTABLISSEMENTS

192

écoles et établissements du
second degré publics et privés
sous contrat, soit :

160 écoles

dont 156 écoles publiques

21 collèges

dont 19 établissements publics

11 lycées et Erea

dont 10 établissements publics

1 EREA

2 lycées professionnels

7 lycées généraux et technologiques

1 antenne de l'INSPE
à Digne-les-Bains

5 internats
d'excellence

LA DYNAMIQUE DE PROJET DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Notre École dans les territoires ruraux

LES TERRITOIRES ÉDUCATIF RURAUX :

La création de trois TER traduit la volonté de créer une dynamique territoriale éducative cohérente en répondant aux particularités du contexte rural montagnard : un espace enclavé et parfois paupérisé, où les déplacements peuvent être très difficiles pour ses habitants et usagers du service public de l'éducation et de la jeunesse.

TER CIME (Saint André les Alpes – Castellane – Annot / TER Sisteronais – Vallée de La Motte du Caire / TER Vallée de l'Ubaye – Serre Ponçon

LES INTERNATS D'EXCELLENCE

5 INTERNATS D'EXCELLENCE

2 LYCEES

Cité scolaire A. Honnorat de Barcelonnette - Lycée PGDG de Digne-les-Bains

3 LABELLISATIONS DANS LES COLLEGES RURAUX

Collège du Verdon - Castellane



Construit dans un cloître du XIII^e siècle, situé dans une zone de moyenne montagne géographiquement enclavée : indice d'éloignement : 145,6.

L'internat peut accueillir 19 élèves : 11 garçons et 8 filles.

Collège Emile Honnoraty – Annot



Construit au début des années cinquante, situé dans une zone de moyenne montagne géographiquement enclavée : indice d'éloignement à 150,1.

L'internat peut accueillir une vingtaine d'élèves.

Collège Marcel Massot - La Motte-du-Caire



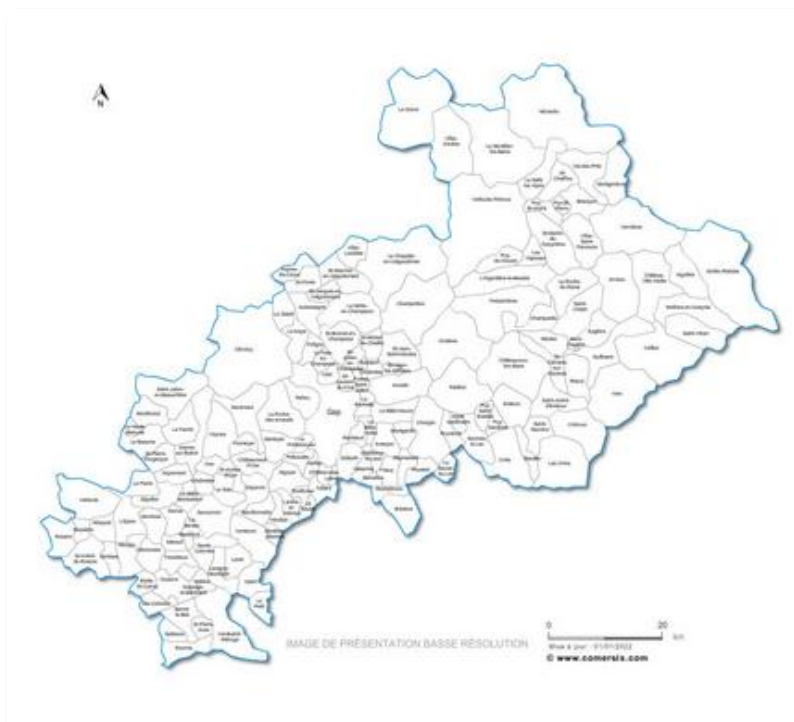
5^{ème} collège rural le plus isolé des Alpes-de-Haute-Provence, avec un indice d'éloignement de 124.

Très forte augmentation d'effectifs entre 2020 et 2023 liée au dispositif de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) et à la section sportive équitation.

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Alpes

IA-DASEN Mathieu SIEYE

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES



140 976 habitants au 1^{er} janvier 2024, soit environ 2,7% de la population de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Préfecture : **Gap**.

Altitude moyenne de **1 050 mètres**. C'est le seul département de la région à être classé en totalité en **zone de montagne**. Hormis Gap, toutes les communes sont classées en zone rurale.

Trois parcs naturels : le Parc National des Écrins, les Parcs Régionaux du Queyras et des Baronnies provençales.

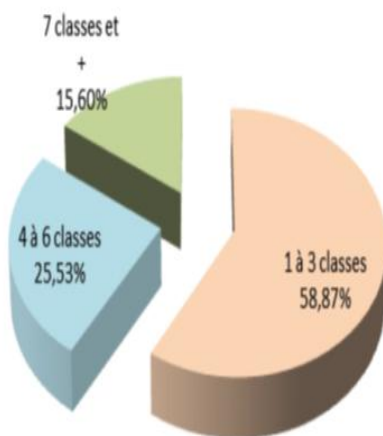
Le **tourisme** est un des secteurs les plus dynamiques de l'économie départementale avec l'agriculture et l'élevage.

Les Hautes-Alpes sont un département **frontalier avec l'Italie**.

Enseignement **primaire** dans les Hautes-Alpes

128 écoles publiques dont 33 en RPI
(regroupements pédagogiques intercommunaux)

7 écoles privées (dont 1 hors-contrat)



Des écoles souvent de petite taille

Part des écoles en fonction du nombre de classes
(écoles publiques)

11 100 écoliers dont **91% dans les écoles publiques**

820 enseignants



4 circonscriptions du 1^{er} degré :

Briançon, Gap-Embrun, Gap-St Bonnet et Veynes

Une organisation et des **projets innovants** liés aux
spécificités du territoire :

- 2 TER (Territoire Educatif Rural) dans le Guillestrois-Queyras et dans le Champsaur Valgaudemar,
- 1 école du socle à Serres,
- 2 contrats locaux d'accompagnement à Gap et Aspres-sur-Buëch,
- des parcours bilingues « EMILE » à Gap, Briançon, et Montgenèvre

Adaptation scolaire et école inclusive

- ⇒ Unités d'enseignements pour élèves allophones
- ⇒ 11 ULIS école
- ⇒ 2 unités d'enseignement autisme (1 maternelle et 1 élémentaire)
- ⇒ Personnes ressources sur tout le département

Enseignement **secondaire** dans les Hautes-Alpes



22 établissements publics locaux d'enseignement

- ⇒ 14 collèges
- ⇒ 4 lycées d'enseignement général et technologique dont 1 avec une section d'enseignement professionnel
- ⇒ 4 lycées professionnels

+ **3 établissements privés sous contrat**
(1 collège, 1 lycée général et 1 lycée professionnel)

+ **1 lycée agricole**

Adaptation scolaire et école inclusive

- ⇒ Unités d'enseignements pour élèves allophones
- ⇒ 12 collèges avec une ULIS
- ⇒ 2 lycées avec une ULIS
- ⇒ 3 SEGPA
- ⇒ Dispositif relais
- ⇒ Personnes ressources sur tout le département

5 690 collégiens et 4 100 lycéens



930 enseignants

Une **carte des formations très riche** avec accueil en internat possible dans chaque lycée (et dans certains collèges)

Nombreuses **sections sportives scolaires et dispositifs sports-études**

Et l'enseignement supérieur dans les Hautes-Alpes ?

- ⇒ Des **BTS** dans chaque lycée
- ⇒ Une « **Classe prépa** » **ECG** à Gap (lycée Dominique Villars)
- ⇒ Site de Gap **d'Aix-Marseille Université** : éco-gestion, sciences du sport, IUT
- ⇒ Le pôle **INSPÉ** (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) des Hautes-Alpes est mutualisé avec celui des Alpes-de-Haute-Provence à Digne (04).

Carte scolaire : expérimentation



FORTE BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE

– **1,7 million d'élèves** attendus en moins d'ici 2035 : il faut repenser l'aménagement scolaire du territoire.



UN CHANGEMENT DE METHODE

À partir d'une projection démographique pluriannuelle, les acteurs de ces territoires **travailleront ensemble sur la carte scolaire** au regard de différents critères, notamment les effectifs attendus et les contraintes de transport propres à chacun. C'est à partir de ce travail que sera ensuite déduit un schéma d'emploi cohérent, qui sera présenté en loi de finances.



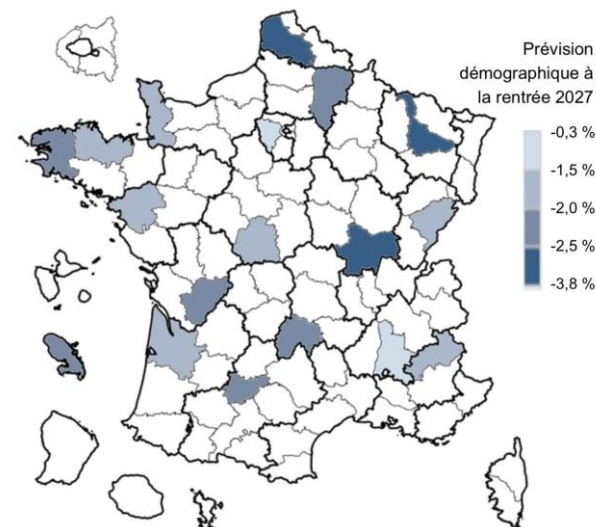
UN CONTRAT SOCIAL D'ACCESSIBILITÉ

Une école **accessible à tous**, partout, et garante de la vitalité de l'ensemble du territoire

Effectifs

Géographie

Transports



Prévision démographique des effectifs à la rentrée 2027, par département (source DEPP / Insee).

18 départements expérimentateurs
(17 académies) — dont les Hautes-Alpes

5. École Académique de la Formation Continue

Vincent VALÉRY, Directeur EAFC

L'École académique de la formation continue - EAFC (rectorat) et DSDEN

- Formation initiale portée par l'Inspé en lien étroit avec le rectorat (employeur)
- Principe d'alternance intégrative - Tutorat mixte
- Continuité des situations de formation :
 - Apports théoriques - situations de travail réelles en responsabilité
 - Tuteur de terrain/Référent Inspé
- Adaptation des parcours au profil antérieur (1/2 temps ou temps plein)
- Progressivité dans la prise de responsabilité (SOPA-Alternance)
- Procédures d'accompagnement, de suivi – titularisation
- Continuum de formation (de la pré-professionnalisation à la formation continue)

▪ Deux interlocuteurs différents et complémentaires :

Employeur :

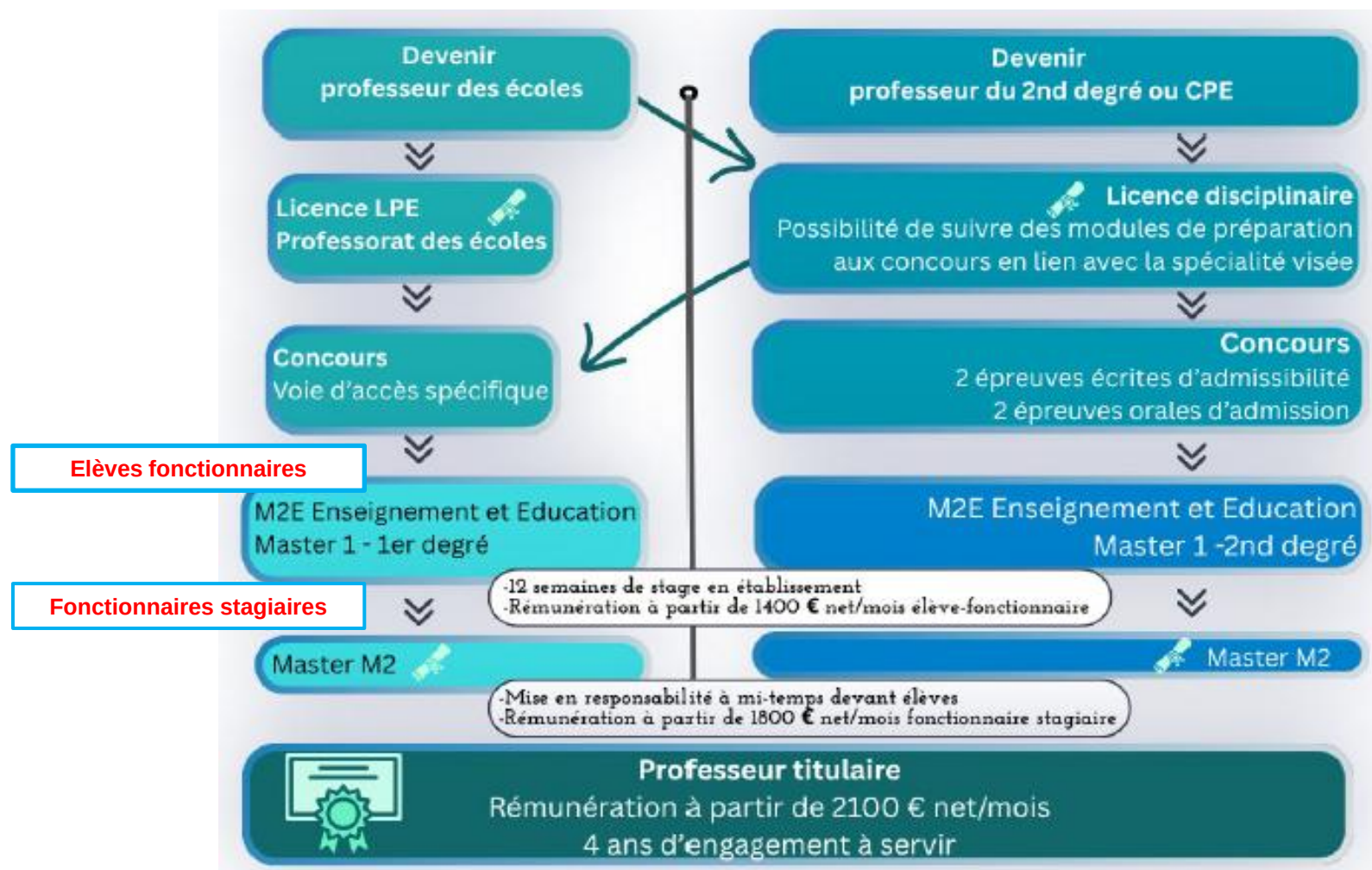
Rectorat (EAFC - DSDEN - DIPE -
Inspecteurs) 1^{er} et 2nd degrés

Formation universitaire :

Inspé (Directeur adjoint, responsable
DIU-CESUI, Référents Inspé)

L'ARCHITECTURE du parcours du stagiaire

Tout au long de la formation initiale à l'INSPE



Temps plein

Les lauréats du CRPE titulaire du master Meef ou justifiant d'une expérience significative **exercent à plein temps** dans une classe dès la rentrée de septembre 2026 et suivent un parcours de formation de 60 heures (**10 journées**) réparties sur l'année scolaire :

Journée de formation	Date
J1	16/09/2026
J2	30/09/2026
J3	04/11/2026
J4	02/12/2026
J5	13/01/2027
J6	10/02/2027
J7	24/03/2027

Les trois journées déclinées en circonscription sont organisées par chaque circonscription ; les stagiaires sont tenus informés des modalités de suivi et des dates arrêtées

Mi-temps

1 **Fonctionnaires Stagiaires (FSTG) lauréats du nouveau concours de recrutement des professeurs des écoles du public - 2^e année de Master M2E – devant valider le Master M2E - à mi-temps en école du public**

2 **Fonctionnaires stagiaires lauréats de concours de recrutement de professeur des écoles du public ne devant pas valider un master – DIU mi-temps**

Ils sont placés **en alternance : ils exercent à mi-temps** dans une classe tout au long de l'année scolaire et suivent une formation de 250 heures annuelles à l'INSPE au sein du DIU « Professeurs et CPE stagiaires entrée dans le métier ».

Le stagiaire doit effectuer 12 heures de classe hebdomadaire. Il complète le mi-temps d'un professeur des écoles titulaire. Par ailleurs, il effectue la moitié des 108 heures annualisées (temps scolaire effectué en dehors de la présence en classe), soit 54 heures.

Les journées en école sont organisées comme suit :
départements du **04 – 05 – 84 : lundi et mardi**
département **du 13 :**

-soit **lundi et mardi** (les stagiaires dépendent de l'INSPE de **Marseille** pour la formation)

-soit **jeudi et vendredi** (les stagiaires dépendent de l'Inspé d'**Aix-en-Provence**)



Temps plein

Stagiaires affectés à temps complet (Lauréats de concours détenteurs du Master MEEF ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 18 mois dans la discipline de recrutement dans les trois ans précédant le recrutement).

Ces fonctionnaires stagiaires bénéficient de 10 journées de formation réparties sur l'année. Ils seront mobilisés soit le mardi soit le jeudi selon les disciplines pour le 2nd degré

Stagiaires affectés à temps complet. Jour de formation à l'INSPÉ selon la discipline	
mercredi	jeudi
- Disciplines L BIOCH.G.BIOL, BIOTECH-SANTE, MATHÉMATIQUES, N.S.I, S. V. T, S.I.I., STMS, TECHNO - Disciplines P BIOTEC-SANTE, CHARPENTE, COIFFURE, COND. ROUTI, CONS.R. CAR, EBENISTERIE, ESTHE-COSM, G. CIVIL CONS.REA, G. ELECTROT, G.I.S. MET, G.IND. BOIS, GI TEXT, G. MECA, GENIE.THER, HORTICULTURE, IMPRESSION, MA. BATEAU, MATH.SC.PH, PEINT REV, SC.TEC.MED.	- Disciplines L ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, DOCUMENTATION, ECO.GE.COM, ECO.GE.FIN, ECO.GE.MK, EDU MUSICALE, EDUCATION, ESPAGNOL, HIST. GEO, ITALIEN, LET CLASS, LET MODERN, PHILOSOPHIE, S.E.S, ARTS PLAST, ARTS APPLI, E. P. S, SCIENCES.PHY. - Disciplines P ECO.GE.COM, ECO.GE.CPT, ECO.GE.GA, ECO.GE.LOG, ECO.GE.VEN, G. CONS. ECO. H.SERV.COM, H.TECH.CUL, ARTS APPLI, ARTS DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE, ARTS DE LA CERAMIQUE, ARTS DE LA GRAVURE ET DE LA CISELURE, ARTS DU DECOR ARCHITECTURAL, ARTS DU METAL, ARTS DU SPECTACLE, ARTS DE LA TAPISSERIE ARTS GRAPHIQUES / ARTS DU LIVRE, ARTS TEXTILES ET MODE COMMUNICATION VISUELLE, HORLOGERIE, PHOTOGRAPHIE, LET ANGLAIS, LET ESPAGNOL, LET.HIS.GEO

Journée de formation	Date
J1 Disciplinaire*	Mercredi 23 septembre 2026 Ou jeudi 24 septembre 2026
J2 Disciplinaire*	Mercredi 7 octobre 2026 Ou jeudi 8 octobre 2026
J3 Transversale	Mercredi 4 novembre 2026 Ou jeudi 5 novembre 2026
J4 Disciplinaire*	Mercredi 25 novembre 2026 Ou jeudi 26 novembre 2026
J5 Transversale	Mercredi 9 décembre 2026 Ou jeudi 10 décembre 2026
J6 Disciplinaire*	Mercredi 6 janvier 2027 Ou jeudi 7 janvier 2027
J7 Transversale	Mercredi 20 janvier 2027 Ou jeudi 21 janvier 2027
J8 Disciplinaire*	Mercredi 3 février 2027 Ou jeudi 4 février 2027
J9 Transversale	Mercredi 10 mars 2027 Ou 11 mars 2027
J10 Disciplinaire*	Mercredi 31 mars 2027 Ou jeudi 01 avril 2027

FSTG lauréats de concours de recrutement d'enseignants du 2nd degré et CPE

Mi-temps

1 Fonctionnaires-stagiaires (FSTG) lauréats d'un nouveau concours de recrutement d'enseignant ou de CPE - 2^e année de Master M2E et devant valider le Master M2E - à mi-temps en EPLE

2 Fonctionnaires-stagiaires lauréats d'un concours public de recrutement d'enseignant ou de CPE et ne devant pas valider un master – DIU mi-temps en EPLE

Ces fonctionnaires stagiaires, qui bénéficient d'une formation initiale statutaire à mi-temps en application de l'arrêté du 18 juin 2014 modifié, suivront à compter de la rentrée 2026 suivront la 2^eme année du Master M2E ou le Diplôme Inter-Universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » piloté par l'INSPE

Stagiaires affectés à mi-temps – Hors EPS	
Service possible en établissement	Jours de formation à l'INSPE
- Lundi, Mardi, Vendredi	- Mercredi, Jeudi
Stagiaires EPS affectés à mi-temps	
- Lundi, Mardi, Mercredi	- Jeudi, Vendredi



1^{er} degré

À ½ temps: FSTG

- Lauréats du concours Bac+3 titulaires d'un M1 MEEF
- Lauréats du concours Bac+3 (titulaires d'un master 1 disciplinaire) (Décision ComAcad)
- Lauréats du concours Bac+3/Bac+5 (titulaires d'un master autre que le MEEF)

À temps complet: FSTG

- Lauréats du concours Bac+3 / Bac+5 titulaires du master MEEF
- Lauréats justifiants d'au moins 18 mois d'expérience

À 1/3 temps: Contractuels alternants

FSTG 1/2T

En école, Stagiaires relevant du site de:

- Marseille, lundi-mardi
- Aix, Jeudi-vendredi
- Avignon, lundi- mardi
- Digne, Lundi-mardi

FSTG TP

En école, 4 jours par semaine (en formation mercredi - 10 journées réparties sur l'année scolaire 7 journées à l'INSPÉ et 3 journées en circonscription)

CTTA 1/3T

En école, un jour par semaine
Stagiaires relevant du site de :

- Marseille, lundi ou jeudi ou vendredi
- Aix, lundi ou mardi ou jeudi ou vendredi
- Avignon, lundi ou mardi
- Digne, Lundi ou mardi

5 semaines massées – Calendrier arrêté par chaque DSDEN

2nd degré

À ½ temps: Fonctionnaires stagiaire (FSTG)

- Lauréats du concours Bac+3 titulaires d'un M1 Meef
- Lauréats du concours Bac+3 (titulaire d'un master 1 disciplinaire) Décision ComAcad
- Lauréats du concours Bac+3/Bac+5 (titulaires d'un master autre que le MEEF)



FSTG 1/2T

En EPLE, 3 jours par semaine: Lundi-Mardi - Vendredi

Sauf EPS: Lundi mardi mercredi

À temps complet: Fonctionnaire stagiaire (FSTG)

- Lauréats du concours Bac+3 / Bac+5 titulaires du master MEEF
- Lauréats justifiants d'au moins 18 mois d'expérience dans la discipline de recrutement



FSTG TP

En EPLE, 4 jours par semaine
10 journées positionnées le **mercredi** **ou le jeudi** selon les disciplines (Voir BA)
6 journées disciplinaires et 4 journées « parcours transversal »

À 1/3 temps: Contractuels alternants



CTTA 1/3T

En EPLE, 6h à répartir sur deux jours
Lundi et vendredi
Sauf EPS (Lundi mercredi vendredi)

LES PROCÉDURES d'accompagnement renforcé en cas de difficultés signalées

L'Accompagnement Renforcé des Stagiaires (1D et 2D) : Protocole et Modalités

Processus de déclenchement et mise en œuvre administrative pour les enseignants stagiaires (Académie d'Aix-Marseille)

Qui peut déclencher la demande ?

Un large éventail d'acteurs de la formation



Quels sont les motifs de la demande ?



À qui et comment envoyer la demande ?

Envoi simultané par courriel aux organismes pivots



Etape 2 : Mise en place

Une fois la demande reçue, le corps d'inspection, conjointement aux référents de parcours de l'INSPE, propose un dispositif d'accompagnement, qui sera signé par toutes les parties avant d'être déposé sur la plateforme Compas par l'inspecteur.



Spécificité 1^{er} degré



Pour les stagiaires du 1D, une copie est à envoyer à la DSDEN par l'IEN.



PROCÉDURES de titularisation de fin d'année statutaire

Obligation pour ceux inscrits en master d'obtenir le diplôme

- 2 ou 3 **avis en fin d'année** :
 - Corps d'inspection
 - Directrice de l'Inspé
 - Chef d'établissement (2nd degré uniquement)

- **Jury académique** présidé par Monsieur le recteur

**MODALITES D'ORGANISATION DE L'ANNEE DE STAGE EN ETABLISSEMENT DES FONCTIONNAIRES
STAGIAIRES LAUREATS DES CONCOURS PREMIER ET DU SECOND DEGRE PUBLIC
ET DES ETUDIANTS CONTRACTUELS TIERS TEMPS ALTERNANTS (CTTA) A LA RENTREE 2026**

Références :

Affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours du second degré - rentrée 2026

Note de service du 16-04-2026 parue au bulletin officiel N°18 du 30 avril 2026

Etudiants contractuels alternants inscrits en master 2 M2E - cadre de gestion

Note de service du 02-03-2026 parue au bulletin officiel N°14 du 2 avril 2026

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Education Nationale, Enseignement Technique et Enseignement Général

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation Nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du 2nd degré
s/c de Madame et Messieurs les Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale, Madame la directrice de l'INSPE

Dossier suivi par : Doyens des IA-IPR, des IEN ET/EG et des IEN CCPD, Corps d'inspection 1^{er} degré et 2nd degré
- EAFC - DSDEN - DSM – DIPE- DPE

B.A n°1088 du 12 juin 2026 (Organisation des stages des FSTG)

<https://bulacad.ac-aix-marseille.fr/index.php/accueil/details/id/1184/p/1/ps/1/r/>

DIVISIONS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRÉ

**DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRÉ, D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Circulaire relative aux modalités de suivi et d'évaluation des stagiaires en SOPA, en responsabilité à mi-temps et à temps complet en vue de la titularisation des personnels enseignants du premier degré, des personnels enseignants et d'éducation du second degré (certifiés, agrégés, CPE, EPS et PLP), dans l'enseignement public et de la proposition d'un contrat définitif d'enseignement pour les personnels enseignants de l'enseignement privés sous contrat (1^{er} et 2nd degré).

Destinataires :

Madame la directrice de l'INSPE - Monsieur le directeur de l'ISFEC.

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré public - Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissement du 1^{er} et du 2nd degré privé - Mesdames et messieurs les adjoints des directeurs académiques en charge du 1^{er} degré.

Mesdames et Messieurs les inspecteurs du 1^{er} et du 2nd degré.

Mesdames et messieurs les tuteurs du 2nd degré – Mesdames et messieurs les professeurs des écoles maîtres formateurs –, Mesdames et Messieurs les tuteurs des maîtres de l'enseignement privé.



**Guide des stages (réforme de la formation initiale des enseignants)
juillet 2026**

Pour télécharger le guide des stages:

<https://dafip.ac-aix-marseille.fr/Guide-des-stages-formation-initiale-2026-2027.pdf>

3.A n°1091 du 03 juillet 2026- (COMPAS)

<https://bulacad.ac-aix-marseille.fr/uploads/BA/BA1091/DIPE1091-199.pdf?ts=1783426507>

ACCUEIL INSTITUTIONNEL DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES

Rentrée scolaire 2026-2027

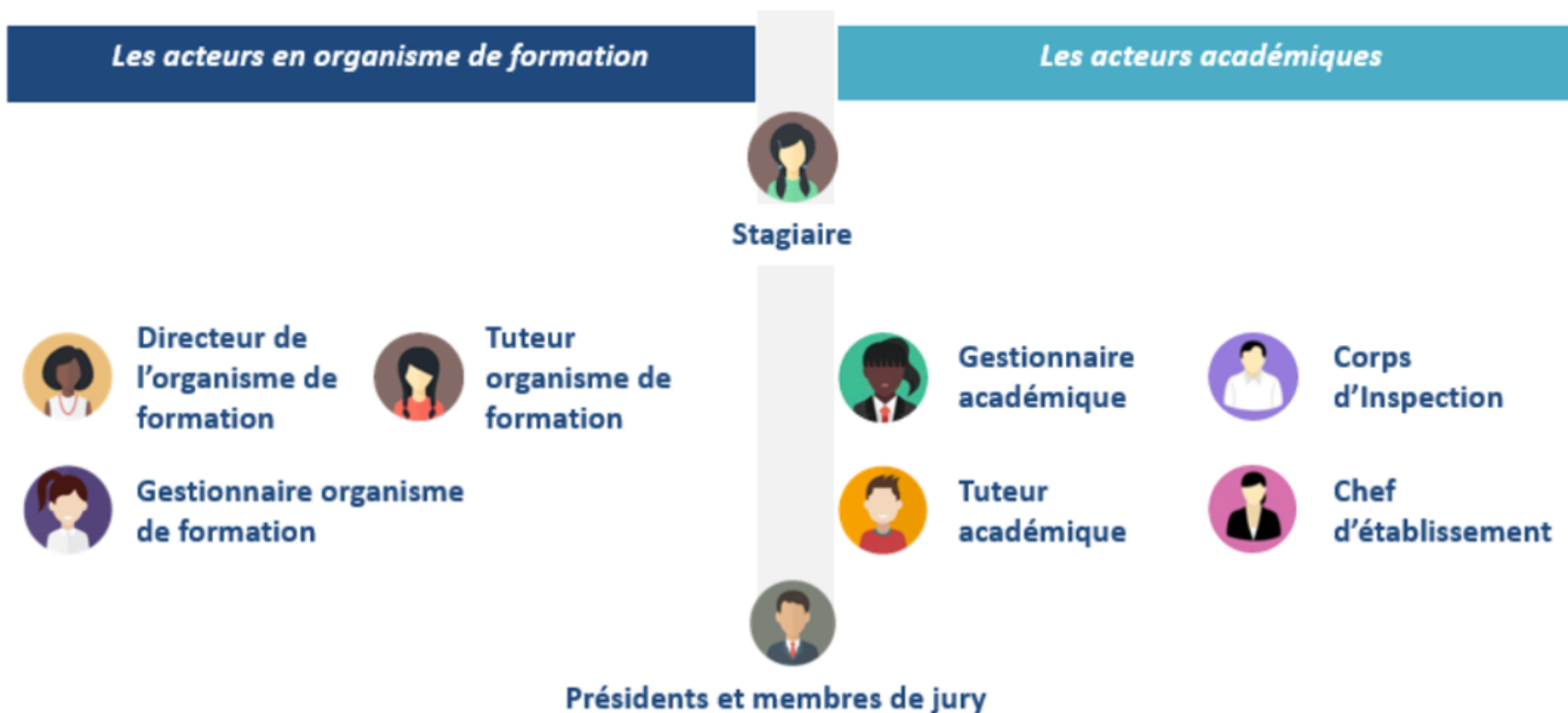
PRESENTATION DE LA PLATEFORME COMPAS



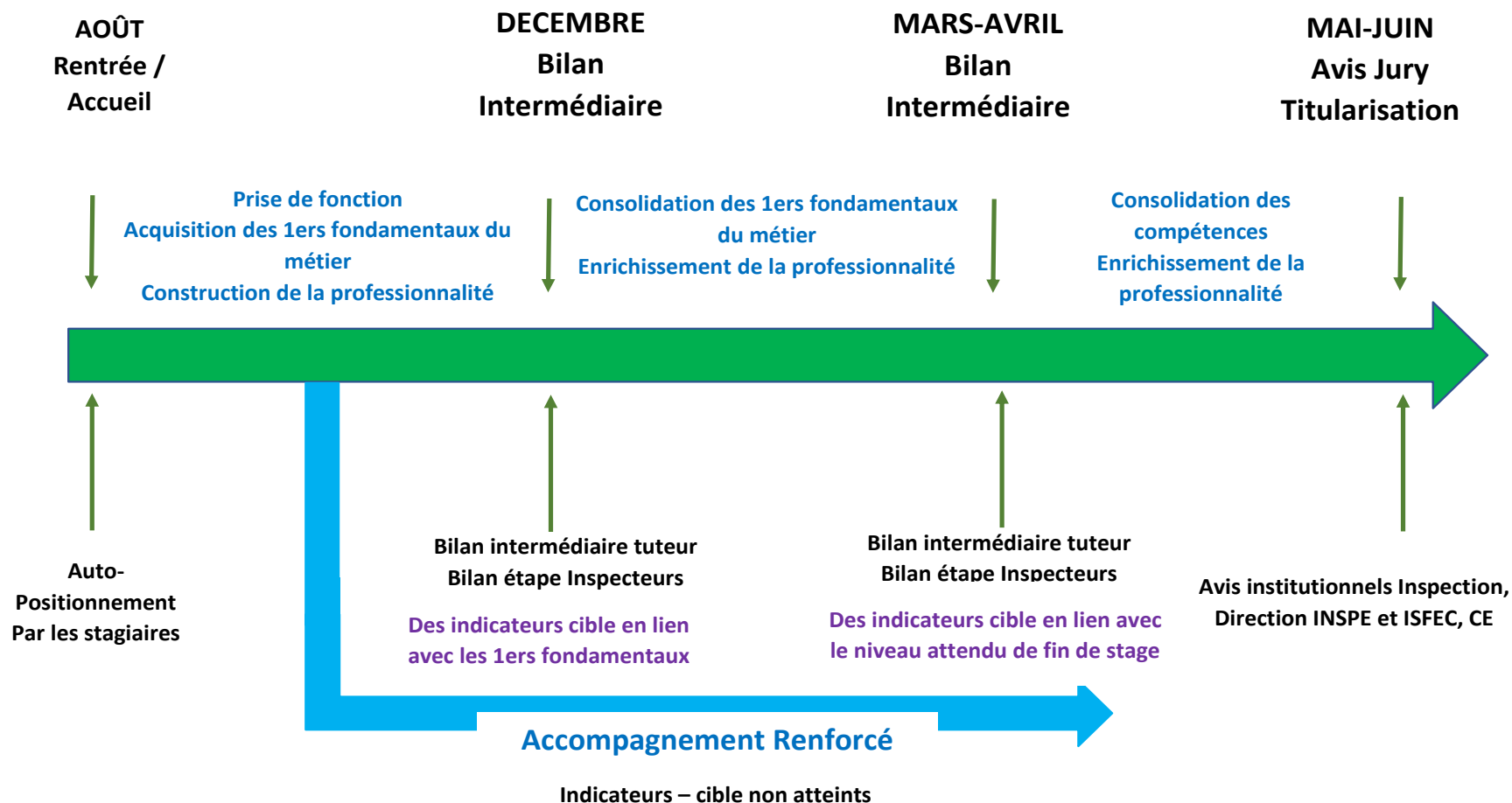
CORRESPONDANTE ACADÉMIQUE AUPRÈS DE L'INSPÉ

GWLADYS VASSEUR

L'Application **COMPAS** (**COMP**étences, **A**ccompagnement et **S**uivi de l'entrée dans le métier) est une application permettant le suivi de la titularisation des fonctionnaires stagiaires du premier et second degré, public comme privé.



Suivi des FSTG dans Compas : un accompagnement impliquant le stagiaire et les acteurs de la formation



Calendrier de suivi et d'évaluation des stagiaires

Étapes	Désignation	Dates importantes
Dépôt des grilles d'auto-positionnement stagiaires du 1^{er} septembre 2026 au 9 octobre 2026		
1 Stagiaire	Dépôt des grilles d'auto-positionnement stagiaires dans l'application COMPAS	Du 1 ^{er} septembre 2026 au 9 octobre 2026
Première campagne de bilans – Période 1 du 1^{er} septembre 2026 au 08 janvier 2027		
2	Dépôt des 1 ^{ers} bilans intermédiaires Tuteurs (académique et INSPE/ISFEC) dans l'application COMPAS	Du lundi 23 novembre 2026 jusqu'au mercredi 9 décembre 2026 (Relances éventuelles du 9 au 16 décembre 2026)
3	Bilan d'étape Inspecteur (1D et 2D)	Du mercredi 9 décembre 2026 au mercredi 16 décembre 2026
4 Stagiaire temps plein	Dépôt de l'écrit réflexif intermédiaire (1D et 2D) stagiaires à temps plein uniquement	Date limite : lundi 14 décembre 2026
5 Stagiaire	Prise de connaissance des bilans tuteurs et des bilans d'étape Inspecteur par les stagiaires dans l'application COMPAS	Du jeudi 17 décembre 2026 jusqu'au vendredi 08 janvier 2027 inclus

Feuille de route des stagiaires

Fonctionnaires stagiaires M2M2E

Feuille de route de vos actions sur COMPAS

Accès via la plateforme ESTEREL-

[clé](#) de recherche COMPAS ou dossier Ressources humaines



Dépôt des auto-positionnements des stagiaires du 1^{er} septembre 2026 au 9 octobre 2026

1. Formulaire à récupérer via COMPAS>RESSOURCES DOCUMENTAIRES>GRILLE AUTO-POSITIONNEMENT STAGIAIRES
2. Compléter la grille
3. Déposer la grille dans votre espace COMPAS > espace de dépôt « Auto-positionnement » en suivant le tutoriel
(COMPAS>RESSOURCES DOCUMENTAIRES>Tutoriel pour déposer la grille d'auto-positionnement)

Dépôt du format intermédiaire de l'écrit réflexif Lundi 14 décembre 2026 Stagiaire temps plein uniquement

1. Déposer l'écrit réflexif intermédiaire dans votre espace COMPAS > Espace de documents Formation (Écrit réflexif de suivi de formation)

Première campagne de bilans intermédiaires : Prise de connaissance des bilans intermédiaires COMPAS Du jeudi 17 décembre 2026 jusqu'au vendredi 08 janvier 2027 inclus

1. Document à consulter dans votre espace COMPAS
(COMPAS>RESSOURCES DOCUMENTAIRES>Tutoriel pour consulter un bilan intermédiaire-stagiaire)

Deuxième campagne de bilans intermédiaires : Prise de connaissance des bilans intermédiaires COMPAS Du mardi 06 avril 2027 jusqu'au vendredi 16 avril 2027 inclus

1. Document à consulter dans votre espace COMPAS
(COMPAS>RESSOURCES DOCUMENTAIRES>Tutoriel pour consulter un bilan intermédiaire-stagiaire)

Dépôt de la version finale de l'écrit réflexif Lundi 3 mai 2027 Stagiaire temps plein uniquement

1. Déposer l'écrit réflexif version finale dans votre espace COMPAS > Espace de documents Formation (Écrit réflexif de suivi de formation)

Campagne de l'évaluation finale : compter du jeudi 17 juin 2027

1. Consultation des avis finaux et rapports finaux : Se connecter à son espace stagiaire
2. Pour les stagiaires concernés, réception par courriel de la convocation au jury de titularisation
2. Consultation des résultats du jury de titularisation sur COMPAS la 1^{ère} semaine de juillet

Se connecter à COMPAS et l'utiliser

1) Depuis la plateforme



ESTEREL Votre NOM

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE **ESTEREL** Plateforme Intranet Académique

ACCUEIL

Bienvenue sur votre plateforme intranet académique Rechercher (3 caractères minimum)

ZONES INTERNE ETABLISSEMENT INTERNET

FLASH INFO

INCIDENT application LIEN
Nous rencontrons actuellement des dysfonctionnements sur LIEN ("erreur 503"). Les équipes de la DRASI sont mobilisées pour résoudre ce problème.

MAINTENANCE SIECLE
Un opération de maintenance sur **SIECLE** sera effectuée **mercredi 18/09/20204** entre

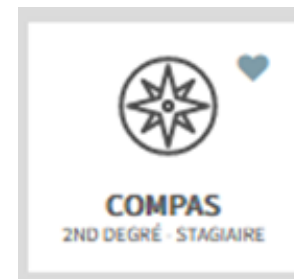
SÉLECTIONNER UN DOMAINE

FAVORIS	TOUTES LES APPLICATIONS	MON COMPTE	CYBERSÉCURITÉ	ANNUAIRES	ELÈVES	BOITE À OUTILS
EXAMENS ET CONCOURS	RESSOURCES HUMAINES	ENQUÊTES ET PILOTAGE	FORMATION	ACCOMPAGNEM...	COMMUNICATION COLLABORATION	LIENS UTILES

Accès à COMPAS

Se connecter à COMPAS et l'utiliser

Retrouver tous les tutoriels et les documents



Votre NOM MOURAD ABDILLAH	DISCUSSION	RESSOURCES DOCUMENTAIRES	AIDE	DÉCONNECTER
-------------------------------------	------------	---------------------------------	------	-------------

Accueil

BIENVENUE

L'application COMPAS 2D permet le suivi des fonctionnaires stagiaires en EPLE

MON DOSSIER ADMINISTRATIF	MES DOCUMENTS CONSULTABLES
Nom d'usage : Nom de famille : Prénom : Grade : Mode d'accès au grade : Discipline de recrutement : Secteur : Contact (courriel) :	 Vous trouverez ci-dessous les documents qui vous sont accessibles en consultation ou que vous avez déposés.  Télécharger votre dossier complet Auto-positionnement des stagiaires

Outil d'auto-positionnement

Situations professionnelles	Auto-analyse personnelle : Comment je m'y prends ? Quelles sont mes outils ? Quels difficultés rencontrées ? Quels leviers ?	Compétences métier	Niveau de maîtrise			
			Très bien : je me sens à l'aise et autonome	Satisfaisant : j'ai besoin d'aides et de conseils ponctuels	Fragile : j'ai besoin d'aides et de conseils récurrents	En difficultés : je ressens le besoin d'un fort accompagnement
1- Fonder son enseignement sur une culture disciplinaire solide, ancrée dans des Savoirs actualisés		P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
		CC7 Maîtriser la langue française à des fins de communication				
		CC9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier				
2- Préparer les séances d'apprentissage		CC7 Maîtriser la langue française à des fins de communication				
		P1 Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique				
		P2 Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement				
		P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves				
		P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves				
		CC4 Prendre en compte la diversité des élèves				
		CC9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier				
		CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage				

Calendrier de suivi et d'évaluation des stagiaires

Deuxième campagne de bilans - Période 2 du 11 janvier 2027 au 03 mai 2027

6	Dépôt des 2 ^{nds} bilans intermédiaires Tuteurs (académique et INSPE/ISFEC) dans l'application COMPAS	Du lundi 08 mars 2027 jusqu'au vendredi 26 mars 2027 (Relances éventuelles du 26 mars au 02 avril 2027)
7	Bilan d'étape Inspecteur (1D et 2D)	Du vendredi 26 mars 2027 jusqu'au lundi 05 avril 2027
8 Stagiaire	Prise de connaissance des bilans Tuteurs et des bilans d'étape Inspecteur par les stagiaires dans l'application COMPAS	Du mardi 06 avril 2027 jusqu'au vendredi 16 avril 2027 inclus
9 Stagiaire temps plein	Dépôt de l'écrit réflexif version finale (1D et 2D) stagiaires à temps plein uniquement	Date limite : Lundi 03 mai 2027 inclus

Calendrier de suivi et d'évaluation des stagiaires

Campagne de l'évaluation finale du 03 mai 2027 à début juillet 2027		
10	Dépôt des avis finaux par les différents évaluateurs académiques dans l'application COMPAS	Du lundi 03 mai 2027 jusqu'au mardi 1 ^{er} juin 2027
11	Dépôt des avis finaux par les directeurs des instituts de formation dans l'application COMPAS	Du lundi 03 mai 2027 jusqu'au vendredi 04 juin 2027
12	Collecte des avis finaux et préparation des jurys de titularisation	Du lundi 17 mai 2027 jusqu'au vendredi 11 juin 2027
13 Stagiaire	Ouverture de l'application aux stagiaires convoqués devant le jury	À compter du jeudi 17 juin 2027
14 Stagiaire	Information des stagiaires à l'issue des jurys via COMPAS	À compter de la première semaine de juillet 2027

Stagiaire	Tuteur
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Concours de recrutement :	Discipline :
Discipline :	Établissement d'affectation (si différent de celui du stagiaire) :
Établissement d'affectation :	

Contexte d'exercice
• Quotité horaire : ☐ mi-temps ☐ temps plein
• Description de l'établissement :
• Informations sur les classes en responsabilité :
• Autre :

Explicitation des différents positionnements
• Compétence suffisamment acquise : à l'issue de la période, le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du professeur stagiaire.
• Compétence en bonne voie d'acquisition : le niveau de compétence constaté montre un développement professionnel en devenir nécessitant d'être poursuivi lors de la prochaine période.
• Compétence insuffisamment acquise : à l'issue de la période, le niveau de compétence constaté appelle une vigilance particulière au regard du développement professionnel attendu.
• Compétence non évaluée : le niveau de compétence n'a pas pu être observé depuis le début de l'année.

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction				
CC1 Faire partager les valeurs de la République				
CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école				
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques				
Compétence	Suffisamment acquise	En bonne voie d'acquisition	Insuffisamment acquise	Non évaluée
• Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations	☐		☐	☐
• Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité	☐		☐	☐
• Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement/l'école	☐		☐	☐
• Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative	☐		☐	☐

Demande d'accompagnement renforcé des personnels stagiaires 1D et 2D ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027	
Nom d'usage du stagiaire : Nom patronymique du stagiaire : Prénom du stagiaire : Discipline : Établissement / école d'exercice : Réseau / Circonscription / Ville :	Niveau(x) de classe : Quotité : ☐ 50% <u>ou</u> ☐ 100% Corps : Voie d'accès à la fonction : ☐ Renouvellement ☐ Prolongation ☐ BOE ☐ Détachement ☐ 1 ^{re} Année de stage
Demande rédigée par : Nom, prénom : Fonction : Fais-le : à : Signature :	
Ce document a vocation à informer tous les acteurs de la formation afin que chacun puisse apporter l'aide requise au dépassement des difficultés identifiées. <i>cf. Guide des stages Chapitre LES PROCEDURES d'accompagnement renforcé</i>	
Un formulaire de demande d'accompagnement renforcé peut être rédigé par l'un des acteurs de la formation intervenant auprès des FSTG (inspecteur, tuteur, chef d'établissement, référent INSPÉ, formateur, conseiller pédagogique) y compris le stagiaire. Il fait suite à l'observation ou au ressenti de difficultés certaines et récurrentes du stagiaire dans son parcours de professionnalisation. Ces difficultés peuvent se situer à plusieurs niveaux : - Pronostic négatif quant à une maîtrise suffisante en fin d'année de stage des compétences du référentiel métier ; - Gestion de classe très insuffisante (cadre et contenus) ; - Mise en danger des élèves et/ou du stagiaire lui-même ; - Implication personnelle très insuffisante du stagiaire dans le processus de construction des compétences professionnelles attendues (conception, mise en œuvre, régulation de sa pratique professionnelle, postures professionnelle et relationnelle) ; - Constat d'un mal-être professionnel important.	
1) Constat (Points d'appui et difficultés) et analyse des difficultés au regard du référentiel de compétences (rédigé par le demandeur) : Un outil d'aide pour mesurer le niveau d'accompagnement est à disposition en annexe dans le guide des stages.	
Tout dispositif d'accompagnement renforcé doit faire l'objet d'une demande <u>par l'intermédiaire</u> de ce formulaire et ne sera effectif qu'à la condition de recevoir l'assentiment du stagiaire auquel il est destiné, de l'inspecteur et de l'INSPÉ. Cette démarche doit conduire à l'établissement d'un plan de travail personnalisé défini collectivement.	

Ressources pour les stagiaires

Lien vers la page unique permettant de retrouver l'ensemble des documents pour les stagiaires :

<https://www.ac-aix-marseille.fr/fonctionnaires-stagiaires>

Bonne rentrée à toutes et tous !

